

# ANNEXES RAPPORT FINANCIER

2024



# SOMMAIRE

Principes comptables et méthodes d'évaluation	5
Annexes aux comptes de l'exercice 2024	8



# PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

## Informations Générales

La Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA (LEB) a son siège social à Echallens.

Depuis la fin de l'année 2018, la société n'emploie plus de personnel, raison pour laquelle il n'y plus de charges du personnel reportées dans le compte de résultat. La gestion opérationnelle de la société est assurée par les Transports publics de la région lausannoise SA.

## Base d'évaluation

Les comptes annuels de la société LEB sont établis conformément à l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et des dispositions du droit suisse (Code des obligations).

En outre, les comptes ont été établis en conformité avec les autres dispositions légales spécifiques applicables au secteur des transports, notamment la Loi sur les chemins de fer (LCdF), la Loi

sur le transport de voyageurs (LTV), ainsi que les ordonnances fédérales relatives à la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) et à l'indemnisation du trafic régional de voyageurs (OITRV).

Les comptes sont établis en francs suisses (CHF) et selon le principe de continuité de l'exploitation. Les valeurs sont arrondies à l'unité la plus proche; de ce fait, il peut exister des écarts d'arrondi dans les totaux présentés.

L'exercice de référence s'étend sur douze mois. Le date de clôture est fixée au 31 décembre.

## Date d'approbation

Les présents comptes ont été adoptés par le conseil d'administration le 23.04.2025 et seront soumis pour approbation à l'assemblée générale des actionnaires du 11.06.2025.

## Modifications des principes comptables

La norme Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» s'applique à tous les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elle a été révisée afin de clarifier le traitement comptable des subventions d'exploitation et d'investissement, en particulier en ce qui concerne leur reconnaissance et leur présentation.

Après analyse, ces modifications n'ont pas d'impact significatif sur les comptes de l'exercice 2024. Les actifs continuent d'être présentés au bilan pour leur valeur nette des subventions reçues, et les informations relatives aux subventions octroyées figurent désormais dans l'annexe aux comptes.

Par ailleurs, conformément aux nouvelles dispositions, les financements publics liés à l'infrastructure ferroviaire sont désormais classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, et non plus dans les activités de financement.

## Principes d'évaluation

### Liquidités

Les liquidités incluent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires, les avoirs auprès de la Poste ainsi que les dépôts à court terme d'une durée résiduelle n'excédant pas trois mois. Elles correspondent au poste « Liquidités » dans le tableau de flux de trésorerie. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

### Créances

Les créances résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres créances sont portées en compte à leur valeur nominale après déduction des corrections de valeur nécessaires. Les risques de solvabilité concrets sont couverts par des provisions individuelles, les risques de perte latents par des corrections de valeur en fonction de la structure par âge.

### Stocks de marchandises, travaux en cours et prestations non facturées

Les stocks comprennent l'approvisionnement des ateliers ainsi que les pièces de réserve.

Le stock d'approvisionnement regroupe notamment des pièces de rechange et de consommation courante pour les véhicules et les installations techniques ainsi que d'autres consommables.

Ces éléments sont valorisés au prix moyen pondéré (PMP). Une provision est constituée afin de tenir compte de l'obsolescence technique de certains articles (faible rotation) ou des décisions de mise au rebut.

Les pièces de réserve sont des composants de valeur significative permettant, par échange standard, une remise en service rapide d'un véhicule ou d'une installation. Ces pièces sont valorisées à leur coût d'acquisition et amorties de manière linéaire sur une durée de dix ans.

Les rabais et remises en relation avec les stocks sont saisis en tant que diminution des coûts d'achats.

### Comptes de régularisation

Conformément au principe de délimitation périodique, les comptes de régularisation actifs et passifs reflètent les ajustements nécessaires à la cor-

recte attribution des charges et produits à la période comptable concernée, indépendamment de leur date de paiement ou d'encaissement.

Outre les éléments habituels liés aux délimitations périodiques, les comptes de régularisation (à court et à long terme) comprennent notamment la re-capitalisation historique de la Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), et le stock en gestion auprès de la société TL.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent notamment des titres inscrits au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs nécessaires.

Les titres correspondent à des participations minoritaires dans des structures actives dans des domaines liés aux activités aux transports, telles que des sociétés (Railplus, RailTech SA, BDWM Transports AG) ainsi que des organisations à but non lucratif, comme l'association Lausanne Tourisme.

### Immobilisations corporelles (y.c. leasing)

#### Immobilisations corporelles mises en service

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur prix de revient. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilisation probable, en tenant compte des amortissements cumulés ainsi que des éventuelles corrections de valeur nécessaires lors des évaluations ultérieures.

Les durées d'utilisation retenues sont estimées comme suit, en conformité avec la réglementation RTE 29900 (Réglementation technique ferroviaire 29900): (👁️ [tableau 1 ci-contre](#)).

La réglementation RTE 29900 est recommandée par l'Office fédéral des transports (OFT) dans un souci d'harmonisation des pratiques comptables et de comparabilité financière entre les entreprises de transport suisses.

Chaque année, la société procède à une révision des durées d'utilisation des immobilisations corporelles et incorporelles afin de s'assurer qu'elles reflètent fidèlement la réalité économique. Les plans d'amortissement

sont ajustés si nécessaire.

En outre, un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe des indices de perte de valeur sur certains actifs. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable, une correction de valeur est comptabilisée.

Ces ajustements peuvent avoir un impact sur les charges de l'exercice, et les éventuels ajustements significatifs sont mentionnés de manière explicite dans l'annexe aux comptes.

### En cours

Les immobilisations corporelles en cours de construction comprennent l'ensemble des coûts relatifs à des projets activables, c'est-à-dire destinés à devenir des immobilisations corporelles. Ces projets sont évalués au coût d'acquisition.

Les coûts afférents à des projets ne remplissant pas (ou plus) les critères de capitalisation, notamment lorsque la faisabilité technique ou opérationnelle n'est plus assurée, sont immédiatement reclassés en charges dans le compte de résultat.

### Subventions publiques liées à des actifs

Les subventions publiques liées à des actifs sont présentées au passif du bilan, en tant que partie intégrante du prêt conditionnellement remboursable octroyé dans le cadre du financement de l'infrastructure ferroviaire (FIF).

### Autres dettes et emprunts (à court et à long terme)

Les dettes sont comptabilisées au bilan à leur valeur nominale. Les éventuels frais de transaction sont imputés directement au compte de résultat de la période. Les dettes financières sont classées en passifs à court terme, sauf si l'entité dispose d'un droit inconditionnel de différer leur remboursement au-delà de 12 mois après la date de clôture.

### Engagements hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements hors bilan sont évalués à chaque clôture. Une provision est constituée lorsqu'un engagement entraîne une sortie de fonds sans contrepartie, pour autant que celle-ci soit probable et estimable de manière fiable.

### Provisions (à court terme et long terme)

Les provisions couvrent des obligations légales ou implicites liées à des litiges ou à d'autres risques, dont l'échéance ou le montant est incertain. Elles sont comptabilisées lorsqu'une sortie de ressources est probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. Les provisions exigibles sous 12 mois sont classées à court terme, les autres à long terme.

### Produits des transports

Les produits des transports comprennent les recettes issues de la vente de titres de transport, perçues directement ou via des canaux de dis-

tribution partenaires. Conformément aux accords interentreprises en vigueur dans le secteur des transports publics, les montants encaissés font l'objet de répartitions ultérieures entre les entreprises concernées.

Les produits sont comptabilisés sur la base des recettes effectivement encaissées, ajustées du résultat découlant des répartitions définitives.

### Indemnités d'exploitation et d'amortissement

Les indemnités d'exploitation représentent des subventions publiques liées au résultat. Elles visent à couvrir les déficits d'exploitation de certaines prestations de transport public, notamment dans le cadre des mandats de service public confiés par les autorités compétentes.

Elles se composent d'indemnités liées au trafic régional des voyageurs (TRV), destinées à compenser les pertes d'exploitation des prestations de transport, et d'indemnités liées à l'infrastructure, couvrant les pertes d'exploitation résultant de la gestion et de l'entretien

de l'infrastructure ferroviaire.

Les indemnités d'amortissement résultent de la réduction progressive du prêt conditionnellement remboursable octroyé dans le cadre du financement de l'infrastructure ferroviaire (FIF), accordée par la Confédération pour couvrir les amortissements des immobilisations corporelles liées à l'infrastructure.

### Impôts

Pour leur activité de transport concessionnaire, LEB bénéficie d'une exonération fiscale au niveau fédéral, cantonal et communal. Cette exonération concerne notamment l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital.

Toutefois, certains secteurs d'activité non directement liés au transport concessionnaire ne bénéficient pas de cette exonération et sont soumis à l'imposition ordinaire selon les règles fiscales en vigueur.

Tableau 1 – Durées d'utilisation retenues en conformité avec la réglementation RTE 29900

	Durée d'utilisation (en année)	
		RTE
Terrains non bâtis/Terrains	–	–
Bâtiments	10-100	10-100
Ouvrages d'art et voies ferrées		
Tunnels	24-100*	80-150
Ponts	50-100*	80-120
Voies ferrées	25-50	20-80
Installations de courant de traction	25-80	25-80
Installations de sécurité	20-50	7-70
Autres installations et moyens d'exploitation	5-30	5-40
Véhicules		
Véhicules sur rails	20-40	10-50
Véhicules routiers et autres	10-20	05-20

\* Immobilisations antérieures à la mise en place de la RTE

# ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

En CHF  
Note 1.

## Créances résultant de livraisons et de prestations et autres créances à court terme

	31.12.24	31.12.23
Clients débiteurs	722 961	187 104
Provision pour pertes sur débiteurs	0	-9 611
CH direct (Office de compensation CFF) Beme	814 156	306 243
Autres débiteurs	14 889	5 170
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations - envers des tiers</b>	<b>1 552 005</b>	<b>488 906</b>
Transports publics de la région lausannoise sa	1 344 971	1 254 859
Canton, Communes	0	54 835
<b>Créances résultant de livraisons et de prestations - envers des parties liées</b>	<b>1 344 971</b>	<b>1 309 694</b>
<b>Total créances résultant de livraisons et de prestations</b>	<b>2 896 977</b>	<b>1 798 600</b>
Fournisseurs momentanément débiteurs	627 558	0
Admin. fédérale des impôts compte général TVA	555 000	185 158
<b>Total autres créances à court terme</b>	<b>1 182 559</b>	<b>185 158</b>

En CHF  
Note 2.

## Stocks

	31.12.24	31.12.23
Matériaux et pièces	4 801 905	3 770 905
Provision pour approvisionnement	-278 754	-479 276
<i>Sous-total</i>	<i>4 523 151</i>	<i>3 299 423</i>
Pièces de réserve	1 268 525	1 730 889
<b>Total</b>	<b>5 791 676</b>	<b>5 030 313</b>

En CHF  
Note 3.

## Comptes de régularisation actifs

	31.12.24	31.12.23
OFT - Indemnités d'amortissements 2022	0	9 635 842
OFT - Fonds perdus Tunnel 2022	0	446 944
OFT - Indemnités d'amortissements à recevoir	6 706 834	0
Autres produits à recevoir	257 923	208 482
<b>Produits à recevoir</b>	<b>6 964 757</b>	<b>10 291 269</b>
CPCL - chemin de recapitalisation (insuffisance de couverture)	618 000	695 250
Divers	5 143	3 578
<b>Charges payées d'avance</b>	<b>623 143</b>	<b>698 828</b>
<b>Total</b>	<b>7 587 900</b>	<b>10 990 097</b>

En CHF  
Note 4.

## Immobilisations financières

	31.12.24	31.12.23
Prêt	100 000	100 000
Provision pour risque de défaut de paiement	-100 000	-100 000
<b>Prêt Railtech SA</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titres</b>	<b>18 082</b>	<b>43 882</b>
<b>Copropriété Les Mélèzes</b>	<b>0</b>	<b>158 333</b>
<b>Total</b>	<b>18 082</b>	<b>202 215</b>

En CHF  
Note 5.

Immobilisations corporelles et en cours

Toutes activités	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	124 572 886	200 549 818	68 432 810	52 148 816	56 243 138	35 909 372	537 856 840
Entrées	-	-	-	-	-	18 174 114	18 174 114
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	273 914	4 287 672	2 512 968	3 711 764	1 014 830	-11 801 147	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	124 846 800	204 837 490	70 945 778	55 484 275	57 257 969	42 282 338	555 654 649
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022</b>	-36 829 843	-97 071 618	-14 209 357	-16 773 999	-21 098 000	-	-185 982 817
Amortissements planifiés	-5 274 192	-3 357 358	-4 147 098	-1 541 370	-714 641	-	-15 034 659
Sorties	-	-	-	-376 305	-	-	-376 305
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-42 104 035	-100 428 975	-18 356 455	-18 315 369	-21 812 641	-	-201 017 476
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	82 742 765	104 408 515	52 589 323	37 168 905	35 445 327	42 282 338	354 637 173

Toutes activités	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	124 846 800	204 837 490	70 945 778	55 484 275	57 257 969	42 282 338	555 654 649
Entrées	96 144	82 893	1 445 963	665 482	71 487	33 172 785	35 534 755
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	162 324	1 243 371	9 025 812	3 192 171	1 041 178	-14 664 856	-
Correction années antérieures	-2	215 181	-	-4	8	80 000	295 183
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	125 105 266	206 163 753	81 632 734	59 341 924	58 370 642	60 870 267	591 484 587
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-42 104 035	-100 428 975	-18 356 455	-18 315 369	-21 812 641	-	-201 017 476
Amortissements planifiés	-5 291 716	-2 712 050	-4 290 735	-1 789 932	-744 832	-	-14 829 265
Amortissements non planifiés	-1 648 300	-	-	-	-	-	-1 648 300
Amortissements extraordinaires	-	-	-5 957 900	-	-	-	-5 957 900
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	15	-14	-215 151	81	-114	-	-215 183
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	-49 044 036	-103 141 039	-28 820 240	-20 105 221	-22 557 587	-	-223 668 124
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	76 061 230	103 022 714	52 812 493	39 236 704	35 813 055	60 870 267	367 816 463

Dans le cadre de la revue des durées d'amortissement de l'infrastructure, il a été constaté que certaines installations de sécurité ne sont plus exploitées à compter du début de l'exercice 2025. En conséquence, leur valeur résiduelle a été intégralement amortie au 31 décembre 2024 (amortissements extraordinaires), pour un montant de MCHF 6,0. Ce montant a été entièrement compensé par une augmentation de l'indemnité d'amortissement, conformément aux modalités de financement en vigueur. Au cours de l'exercice 2024, LEB a reçu MCHF 6 de subventions publiques liées à des actifs (2023 : MCHF 4,4). Ces subventions sont présentées au passif du bilan, dans la mesure où l'immobilisation concernée n'a pas encore été mise en service.

Infrastructure	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	3 182 310	199 656 776	68 382 319	48 355 240	42 996 530	34 448 574	397 021 749
Entrées	-	-	-	-376 305	-	14 735 133	14 735 133
Sorties	-	4 287 672	-	-	-	-	-376 305
Reclassification	-	-	2 512 968	3 711 764	943 870	-11 456 273	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	3 182 310	203 944 448	70 895 287	51 690 699	43 940 399	37 727 434	411 380 577
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022</b>	-1 708 803	-96 745 540	-14 185 790	-14 523 805	-13 148 035	-	-140 311 973
Amortissements planifiés	-125 692	-3 330 296	-4 145 078	-1 321 616	-549 995	-	-9 472 677
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-1 834 495	-100 075 835	-18 330 868	-15 845 421	-13 698 030	-	-149 784 650
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	1 347 815	103 868 613	52 564 419	35 845 278	30 242 369	37 727 434	261 595 927

Infrastructure	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	3 182 310	203 944 448	70 895 287	51 690 699	43 940 399	37 727 434	411 380 577
Entrées	84 560	82 893	1 445 963	413 836	71 487	19 342 372	21 441 110
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	162 181	1 243 371	9 025 812	3 058 128	1 041 178	-14 530 669	-
Correction années antérieures	-	-	215 181	-36 616	8	80 000	258 573
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	3 429 051	205 270 711	81 582 243	55 126 047	45 053 073	42 619 136	433 080 261
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-1 834 495	-100 075 835	-18 330 868	-15 845 421	-13 698 030	-	-149 784 650
Amortissements planifiés	-134 032	-2 684 988	-4 288 715	-1 523 531	-578 568	-	-9 209 834
Amortissements non planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements extraordinaires	-	-	-5 957 900	-	-	-	-5 957 900
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	7	-14	-215 151	63	-114	-	-215 209
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	-1 968 520	-102 760 837	-28 792 633	-17 368 889	-14 276 712	-	-165 167 592
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	1 460 531	102 509 874	52 789 609	37 757 158	30 776 361	42 619 136	267 912 668

PRODES	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	-	-	-	-	-	608 904	608 904
Entrées	-	-	-	-	-	2 800 592	2 800 592
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	-	-	-	-	-	3 409 496	3 409 496
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022</b>	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	-	-	-	-	-	3 409 496	3 409 496

PRODES	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	-	-	-	-	-	3 409 496	3 409 496
Entrées	-	-	-	-	-	2 828 644	2 828 644
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	-	-	-	-	-	6 238 140	6 238 140
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements non planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	-	-	-	-	-	6 238 140	6 238 140

TRV	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	121 310 653	893 042	50 491	3 793 576	8 944 023	841 390	135 833 174
Entrées	-	-	-	-	-	577 932	577 932
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	273 914	-	-	-	-	-273 914	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	121 584 567	893 042	50 491	3 793 576	8 944 023	1 145 408	136 411 106
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022</b>	-35 041 118	-326 078	-23 567	-2 250 194	-3 782 860	-	-41 423 817
Amortissements planifiés	-5 148 500	-27 062	-2 020	-219 754	-149 768	-	-5 547 104
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-40 189 618	-353 140	-25 587	-2 469 948	-3 932 628	-	-46 970 921
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2023</b>	81 394 949	539 902	24 904	1 323 628	5 011 395	1 145 408	89 440 185

TRV	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2023</b>	121 584 567	893 042	50 491	3 793 576	8 944 023	1 145 408	136 411 106
Entrées	11 584	-	-	251 647	-	11 001 770	11 265 000
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	143	-	-	134 043	-	-134 187	-
Correction années antérieures	-2	-	-	36 612	-	-	36 610
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2024</b>	121 596 292	893 042	50 491	4 215 877	8 944 023	12 012 991	147 712 717
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023</b>	-40 189 618	-353 140	-25 587	-2 469 948	-3 932 628	-	-46 970 921
Amortissements planifiés	-5 157 684	-27 062	-2 020	-266 401	-149 768	-	-5 602 935
Amortissements non planifiés	-1 648 300	-	-	-	-	-	-1 648 300
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	8	-	-	18	-	-	26
<b>Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024</b>	-46 995 594	-380 202	-27 607	-2 736 331	-4 082 396	-	-54 222 130
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2024</b>	74 600 698	512 840	22 884	1 479 546	4 861 627	12 012 991	93 490 586

Service routiers	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	-	-	-	-	3 358 388	10 505	3 368 893
Entrées	-	-	-	-	-	60 456	60 456
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	70 960	-70 960	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	-	-	-	-	3 429 348	-	3 429 348
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022	-	-	-	-	-3 324 512	-	-3 324 512
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-714	-	-714
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-	-	-	-	-3 325 226	-	-3 325 226
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	-	-	-	-	104 122	-	104 122

Service routiers	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	-	-	-	-	3 429 348	-	3 429 348
Entrées	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2024	-	-	-	-	3 429 348	-	3 429 348
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-	-	-	-	-3 325 226	-	-3 325 226
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-2 332	-	-2 332
Amortissements non planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024	-	-	-	-	-3 327 558	-	-3 327 558
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	-	-	-	-	101 790	-	101 790

Entreprise accessoire (Buffets de gares)	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 31.12.2022	79 923	-	-	-	944 198	-	1 024 121
Entrées	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	79 923	-	-	-	944 198	-	1 024 121
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2022	-79 922	-	-	-	-842 593	-	-922 515
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-14 164	-	-14 164
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-79 922	-	-	-	-856 757	-	-936 679
Valeurs comptables nettes au 31.12.2023	1	-	-	-	87 441	-	87 442

Entreprise accessoire (Buffets de gares)	Véhicules	Ouvrages d'art et voie ferrée	Installation de courant de traction et de sécurité	Autres installations et moyens d'exploitation	Bâtiments et terrains	Immobilisation en cours	Total immobilisations corporelles
Valeurs d'acquisition au 31.12.2023	79 923	-	-	-	944 198	-	1 024 121
Entrées	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
Valeurs d'acquisition au 31.12.2024	79 923	-	-	-	944 198	-	1 024 121
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2023	-79 922	-	-	-	-856 757	-	-936 679
Amortissements planifiés	-	-	-	-	-14 164	-	-14 164
Amortissements non planifiés	-	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-	-	-	-	-
Reclassification	-	-	-	-	-	-	-
Correction années antérieures	-	-	-	-	-	-	-
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2024	-79 922	-	-	-	-870 921	-	-950 843
Valeurs comptables nettes au 31.12.2024	1	-	-	-	73 277	-	73 278

## Valeurs d'assurance

En CHF

### Assurance bâtiments 2024

Bâtiments d'exploitation 144'750'800

### Assurance incendie 2024

Véhicules de ligne et voyageurs 208'095'970  
Véhicules de service-utilitaires 9'113'670

En CHF  
Note 6.

6.1 Dettes financières (portant intérêts) - court terme	Garantie						Objet financé
	31.12.24	31.12.23	Début	Fin	31.12.24	31.12.23	
Credit Suisse-2.9%	532 936	532 936	2008	2035	532 936	532 936	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
Credit Suisse-3%	532 936	532 936	2009	2035	532 936	532 936	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
Credit Suisse-3.32%	577 728	577 728	2010	2035	577 728	577 728	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
CPEG-0.92%	190 000	190 000	2018	2035	190 000	190 000	Cautionnement Confédération ZMBS pour 10 véh.
BKB-0.9%	2 080 818	2 080 818	2018	2039	2 080 818	2 080 818	Cautionnement Confédération Rames - 2ème tirage
Vaudoise Assurances-0.77%	956 667	956 667	2015	2047	956 667	956 667	Cautionnement Confédération Divers
Vaudoise Assurances-1.85%	77 250	77 250	2012	2032	-	-	Recapitalisation CPCL
<b>Total</b>	<b>4 948 335</b>	<b>4 948 335</b>			<b>4 871 085</b>	<b>4 871 085</b>	

6.2 Dettes financières (portant intérêts) - long terme	Garantie						Objet financé
	31.12.24	31.12.23	Début	Fin	31.12.24	31.12.23	
CompenSwiss-2.6%	3 000 000	3 000 000	2017	2027	3 000 000	3 000 000	Cautionnement Confédération Rames - 1er tirage
Dettes remboursables < 60 mois	3 000 000	3 000 000			3 000 000	3 000 000	
Credit Suisse-2.9%	5 196 166	5 729 102			5 196 166	5 729 102	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
Credit Suisse-3%	5 196 166	5 729 102			5 196 166	5 729 102	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
Credit Suisse-3.32%	5 632 768	6 210 496			5 632 768	6 210 496	Garantie de l'Etat de Vaud Divers
CPEG-0.92%	1 900 000	2 090 000			1 900 000	2 090 000	Cautionnement Confédération ZMBS pour 10 véh.
AXA Winterthur-.80%	15 790 000	15 790 000			15 790 000	15 790 000	Cautionnement Confédération rames - 1er tirage
BKB-0.9%	22 398 728	24 479 546			22 398 728	24 479 546	Cautionnement Confédération rames - 2ème tirage
Vaudoise Assurances-1.85%	21 046 664	22 003 331			21 046 664	22 003 331	Cautionnement Confédération Divers
Pensionskasse Post-1.58%	11 500 000	-			11 500 000	-	Cautionnement Confédération 4 rames
Vaudoise Assurances-0.77%	540 750	618 000			-	-	Recapitalisation CPCL
Dettes remboursables > 60 mois	89 201 242	82 649 577			88 660 492	82 031 577	
<b>Total</b>	<b>92 201 242</b>	<b>85 649 577</b>					

Récapitulatif des garanties au :

31.12.24

5. Garanties reçues	Montant total	Montant utilisé	Objet financé
Garantie de l'Etat de Vaud	41 090 000	17 668 700	Divers
1.1 Cautionnement Confédération	2 876 220	2 090 000	ZMBS pour 10 véh.
1.2 Cautionnement Confédération	33 256 640	24 479 546	rames - 1er tirage
1.3 Cautionnement Confédération	53 000 000	18 790 000	rames - 2ème tirage
1.4 Cautionnement Confédération	28 700 000	22 003 331	Divers
1.5 Cautionnement Confédération	38 300 000	11 500 000	4 rames
<b>Total</b>	<b>197 222 860</b>	<b>96 531 577</b>	

31.12.23

5. Garanties reçues	Montant total	Montant utilisé	Objet financé
Garantie de l'Etat de Vaud	41 090 000	19 312 300	Divers
1.1 Cautionnement Confédération	2 876 220	2 280 000	ZMBS pour 10 véh.
1.2 Cautionnement Confédération	33 256 640	26 560 364	rames - 1er tirage
1.3 Cautionnement Confédération	53 000 000	18 790 000	rames - 2ème tirage
1.4 Cautionnement Confédération	28 700 000	22 959 998	Divers
<b>Total</b>	<b>158 922 860</b>	<b>89 902 662</b>	

En CHF  
Note 7.

	31.12.24	31.12.23
<b>Autres dettes court terme</b>		
Ville de Lausanne	778 313	299 790
Autres parties liées	191 192	-15 140
Transports publics de la région lausannoise sa	4 853 060	3 969 605
<b>Autres dettes - envers des parties liées - hors prêts</b>	<b>5 822 565</b>	<b>4 254 256</b>
Confédération	59 959	59 959
Etat de Vaud	100 378	100 378
<b>Autres dettes - envers des parties liées - prêts remboursables</b>	<b>160 337</b>	<b>160 337</b>
<b>Autres dettes - envers des parties liées - court terme</b>	<b>5 982 902</b>	<b>4 414 593</b>
<b>Autres dettes - envers des tiers - court terme</b>	<b>215 026</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>6 197 928</b>	<b>4 414 593</b>

**Transports publics de la région lausannoise sa (Stock LEB) :**

En vertu d'une convention de gestion datée du 22.12.2013, la société TI a acquis la totalité du stock de la société LEB afin d'en assurer la gestion logistique.

Bien que ce stock soit intégré dans les systèmes de suivi et de gestion de TI, la société LEB en détient le contrôle économique et juridique et s'est engagée à en reprendre l'intégralité des existants. En conséquence, l'existant, sa valorisation ainsi que la provision pour obsolescence sont présentés dans la société LEB, sous la rubrique stocks à l'actif du bilan.

En parallèle, TI détient une créance envers LEB pour la reprise formelle de la propriété et de la gestion directe du stock, cette créance figure parmi les passifs de régularisation LEB. Ce montant est valorisé selon les mêmes principes de valorisation des stocks sans considération des risques liés à l'obsolescence ou à la mise au rebut, ces derniers étant assumés exclusivement par LEB et figurant sous la rubrique stocks à l'actif du bilan.

En CHF  
Note 8.

	31.12.24	31.12.23
<b>Comptes de régularisation passifs</b>		
Recettes de transport	1 397 513	1 415 714
<b>Produits reçus d'avance</b>	<b>1 397 513</b>	<b>1 415 714</b>
OFT - Indemnités d'amortissements 2023	0	829 677
OFT - Fonds perdus 2022	0	1 584 457
Transports publics de la région lausannoise sa	4 977 569	5 733 474
Provisions diverses	296 899	287 288
Factures fournisseurs divers à recevoir	3 325 298	3 592 547
<b>Charges dues</b>	<b>8 599 766</b>	<b>12 027 442</b>
<b>Prorata d'intérêts sur emprunts</b>	<b>308 180</b>	<b>330 291</b>
<b>Total</b>	<b>10 305 458</b>	<b>13 773 447</b>

En CHF  
Note 9.

	31.12.24	31.12.23
<b>Autres dettes - long terme</b>		
Confédération	0	179 886
Etat de Vaud	0	301 092
<b>Prêt remboursable</b>	<b>0</b>	<b>480 978</b>
FIF (Confédération)	164 795 838	161 939 751
Etat de Vaud	108 473 695	108 473 695
<b>Prêt conditionnellement remboursable</b>	<b>273 269 533</b>	<b>270 413 446</b>
Etat de Vaud	467 967	467 967
<b>Contributions à fonds perdus - Tunnel sous l'Avenue d'Echallens</b>	<b>467 967</b>	<b>467 967</b>
Prêt conditionnellement remboursable	6 269 435	2 624 735
Prêt à fonds perdus	40 000	41 716
<b>Financement Prodès - OFT</b>	<b>6 309 435</b>	<b>2 666 451</b>
<b>Autres dettes - envers des parties liées - long terme</b>	<b>280 046 936</b>	<b>274 028 842</b>
Emprunt hypothécaire	0	57 333
<b>Autres dettes - envers des tiers - long terme</b>	<b>0</b>	<b>57 333</b>
<b>Total</b>	<b>280 046 936</b>	<b>274 086 176</b>

En CHF  
Note 10.

	2024	2023
<b>Produits des transports</b>		
Mobilis - Individuels	3 224 888	2 892 934
Mobilis - Abonnements	2 789 022	2 580 130
<b>Mobilis</b>	<b>6 013 910</b>	<b>5 473 064</b>
Service Direct - Individuels	97 332	69 484
Service Direct - Abonnements	873 088	872 238
Service Direct - Groupes	4 692	2 614
<b>Service Direct</b>	<b>975 112</b>	<b>944 336</b>
<b>Bagages</b>	<b>5 469</b>	<b>6 343</b>
<b>Total</b>	<b>6 994 491</b>	<b>6 423 743</b>

En CHF  
Note 11.

	2024	2023
<b>Indemnités d'exploitation et d'amortissements</b>		
TRV	8 624 026	9 670 475
Infra	5 462 436	5 609 470
<b>Confédération</b>	<b>14 086 462</b>	<b>15 279 945</b>
TRV	9 724 965	10 905 004
<b>Etat de Vaud</b>	<b>9 724 965</b>	<b>10 905 004</b>
<b>Indemnités d'exploitation</b>	<b>23 811 427</b>	<b>26 184 949</b>
Confédération	15 782 094	9 116 445
<b>Indemnités d'amortissements</b>	<b>15 782 094</b>	<b>9 116 445</b>
<b>Total</b>	<b>39 593 521</b>	<b>35 301 394</b>

En CHF  
Note 12.

### Amortissements et correction de valeur

	2024	2023
Dépréciation des véhicules	-6 940 016	-5 274 192
Dépréciation des ouvrages d'art et voie ferrée	-2 712 050	-3 357 358
Dépréciation des installations de courant de traction et de sécurité	-4 290 735	-4 147 098
Dépréciation des autres installations et moyens d'exploitation	-1 789 932	-1 541 370
Dépréciation des bâtiments et terrains	-744 832	-714 641
<b>Amortissements ordinaires sur immobilisations</b>	<b>-16 477 565</b>	<b>-15 034 659</b>
<b>Amortissements sur pièces de réserve</b>	<b>-267 532</b>	<b>-264 032</b>
<b>Compensation amortissements par fds perdus</b>	<b>0</b>	<b>670 417</b>
<b>Total</b>	<b>-16 745 098</b>	<b>-14 628 274</b>

Dans le cadre de la revue des durées d'amortissement réalisée au cours de l'exercice 2024, il est apparu nécessaire de reconsidérer les catégories comptables appliquées à certaines immobilisations, ainsi que leur durée d'utilisation.

La revue des estimations comptables relatives aux rames, motivée par l'évolution des pratiques du secteur et par une analyse technique approfondie du cycle de vie des actifs, a conduit à un amortissement supplémentaire d'environ MCHF 1,6 par rapport aux prévisions initiales de l'exercice.

Cette adaptation permet d'aligner les pratiques comptables sur les recommandations sectorielles récemment établies, en particulier en ce qui concerne l'approche par composants. Les durées de vie résiduelles des immobilisations concernées ont été ajustées afin de mieux refléter leur réalité technique, notamment en prenant en considération l'horizon des prochains entretiens de mi-vie planifiés.

En CHF  
Note 13.

### RESULTAT EXTRA. & HORS EXPLOITATION

	2024	2023
Produits divers exercices antérieurs	247 768	135 440
Assurance et dédommagement exercices antérieurs	28 458	116 555
Corrections sur recettes exercices antérieurs	35 000	60 842
Frais de consommation et d'entretien exercices antérieurs	205 572	0
Commissions sur ventes et transports offerts exercices antérieurs	161 947	0
Correction immobilisations corporelles années antérieures	80 000	0
<b>Produits autre période comptable</b>	<b>758 745</b>	<b>312 837</b>
Extourne provision stock approvisionnement	200 522	0
Produits divers hors exploitation	74 992	5 000
<b>Produits divers hors exploitation</b>	<b>275 514</b>	<b>5 000</b>
Gain sur cession copropriété les Mélèzes	197 334	0
<b>Produit extraordinaire</b>	<b>197 334</b>	<b>0</b>
<b>Produits extraordinaires, hors exploitation ou période</b>	<b>1 231 593</b>	<b>317 837</b>
Charges diverses exercices antérieurs	-184 173	-126 625
Commissions sur ventes et transports offerts exercices antérieurs	0	-233 944
Frais de consommation et d'entretien exercices antérieurs	0	-145 920
<b>Charges autre période comptable</b>	<b>-184 173</b>	<b>-506 489</b>
Rattrapage dépréciation pièces de réserve	-194 832	0
Charges diverses hors exploitation	-16 340	-6 000
<b>Charges Diverses hors exploitation</b>	<b>-211 172</b>	<b>-6 000</b>
Rattrapage amortissements installations sécurité	-5 957 900	0
Amortissement participation Railtech	0	-149 999
Amortissement prêt Railtech	0	-100 000
<b>Charges extraordinaires</b>	<b>-5 957 900</b>	<b>-249 999</b>
<b>Charges extraordinaires, hors exploitation ou période</b>	<b>-6 353 245</b>	<b>-762 488</b>
<b>Total</b>	<b>-5 121 652</b>	<b>-444 651</b>

### AUTRES INFORMATIONS

En CHF

#### 14 COUVERTURE DE RISQUE DE CHANGE

Les contrats d'achats de monnaie à terme sont présentés en annexe.  
Au 31 décembre 2024, aucun contrat d'achats de monnaie est en cours (31.12.2023 : idem).

#### 15 HONORAIRES VERSES A L'ORGANE DE REVISION

	31.12.24	31.12.23
Honoraires pour prestations de révision	11 000	59 920

#### 16 CONVERSION EN MONNAIES ETRANGERES

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les différences de change résultant de ces conversions sont enregistrées dans le compte de résultat de l'exercice.

#### 17 ENGAGEMENTS DE PREVOYANCE

Bien que la société LEB n'emploie pas de personnel en propre, la société demeure soumise à certaines obligations, en vertu de la convention de gestion conclue avec tl. Parmi celles-ci figurent notamment les éventuelles obligations économiques résultant d'un déficit de couverture de la caisse de pension, dans la mesure où LEB supporte une part des charges de personnel. La Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL), à laquelle les tl sont affiliés, déroge au principe de la capitalisation complète, conformément aux dispositions fédérales en vigueur depuis le 1er janvier 2012, relatives au financement des institutions de prévoyance de droit public. Cette dérogation est rendue possible par la garantie d'une corporation de droit public et la mise en œuvre d'un chemin de recapitalisation approuvé par l'autorité de surveillance (cf. note « Recapitalisation CPCL »). Au 31 décembre 2024, sur la base de chiffres provisoires, la CPCL affiche un découvert technique d'environ MCHF 782 (2023 : MCHF 914). Le taux de couverture est estimé à 78%, en hausse par rapport à l'année précédente (74%), et conforme aux objectifs définis dans le chemin de recapitalisation. Lors de la reprise du personnel LEB par tl, la société LEB avait pris toutes les mesures nécessaires afin d'atteindre un taux de couverture satisfaisant, ce qui excluait tout engagement conditionnel envers la CPCL. Sur la base de la situation historique et compte tenu de l'évolution du chemin de recapitalisation, aucun engagement conditionnel de LEB envers tl lié à une éventuelle recapitalisation de la CPCL n'existe au 31 décembre 2024 (idem au 31 décembre 2023).

#### 18 RECAPITALISATION DE LA CAISSE DE PENSIONS DU PERSONNEL COMMUNAL DE LAUSANNE (CPCL)

La recapitalisation de la CPCL est inscrite à sa valeur nominale. Elle résulte d'un versement unique effectué en 2012, pour un montant total de MCHF 1.5, financé par un emprunt obligataire figurant au passif du bilan. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'assainissement de la CPCL, consécutif à la réforme législative du 17 décembre 2010 relative au financement des institutions de prévoyance des corporations de droit public (modification de la LPP).

Cette charge, historiquement portée à l'actif à titre de charge payée d'avance, est amortie par tranches annuelles de KCHF 77. La société LEB n'employant pas de personnel en propre, les charges de personnel résultant de cette opération sont comptabilisées sur la base de la répartition finale des coûts effectuée avec tl, conformément à la convention de gestion en vigueur entre les deux entités.

Au 31 décembre 2024, le solde de l'actif transitoire relatif à la recapitalisation de la CPCL s'élève à KCHF 618 (31 décembre 2023 : KCHF 695).

À partir de l'exercice 2024, cet élément est désormais présenté parmi les actifs transitoires, afin de mieux refléter sa nature. À des fins de comparaison, il a également été reclassé dans l'exercice comparatif, sans impact sur le résultat ni sur les réserves.

#### 19 POSTPOSITION PRÊT ENVERS UNE PARTICIPATION

Le prêt accordé à Railtech d'une valeur de CHF 100'000.- a été postposé au sens de l'art. 725 a. 2 CO en 2023. Celui-ci a fait l'objet d'une correction de valeur pour l'entier du montant prêté au 31.12.2023 et sans mouvement en 2024.

#### 20 TI - TRANSPORTS PUBLICS DE LA REGION LAUSANNOISE SA

Par la 1ère convention de gestion du 22 décembre 2013, puis par les conventions suivantes, la société tl gère la comptabilité de la société LEB. Le personnel et les affaires courantes sont intégrés dans la comptabilité tl et refacturés à la société LEB.

#### 21 CHANGEMENTS SUR LA PERIODE COMPARATIVE

À des fins de comparaison, certains reclassements ont été effectués sur l'année comparative 2023, toutefois sans aucun impact sur le compte de résultat ni sur les fonds propres.

#### 22 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE LA CLOTURE

Tous les éléments significatifs connus lors de l'établissement des comptes ont été pris en considération. Aucun événement nouveau susceptible de modifier la situation financière de la société n'est intervenu jusqu'à l'approbation des comptes par le Conseil d'administration.

## Impressum

### Textes

Compagnie du chemin de fer  
Lausanne-Échallens-Bercher

### Photographies

Noura Gauper

### Graphisme

Plates-Bandes communication

### Impressions

PCL Presses centrales

### Papiers

Papier Genesis provenant  
à 100 % de vieux papier issus  
du circuit de recyclage, FSC,  
Ange bleu, CO<sub>2</sub> neutral.



